

SÉANCE DU 1^{er} mars 2021

Séance régulière du conseil sous la présidence de Monsieur Lionel Roy, maire, tenue le 1^{er} mars 2021 à huis clos, à 19h00 et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Germain Boutin, conseiller au siège no 1
Madame Anne Marie Yeates-Dubeau, conseillère au siège no 2
Madame Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller au siège no 4
Monsieur Timothy Morrison, conseiller au siège no 5
Madame Martha Lévesque, conseillère au siège no 6

Assistent également à la séance, madame Lise Houle, directrice générale / secrétaire-trésorière et Mme Isabelle Doyon, adjointe à la directrice générale.

La directrice générale a indiqué les mesures de protection qui sont à l'entrée. La séance débute à 18h50 à cause du couvre-feu.

1) Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et ouvre la séance.

2) Adoption de l'ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance;
- 2.- Dépôt et adoption de l'ordre du jour;
- 3.- Dépôt des états financiers et rapport du vérificateur 2020;
- 4.- Adoption et suivi du procès-verbal de la séance régulière du 1er février 2021;
- 5.- Période de questions;
- 6.- Correspondance;
- 7.- Autres sujets;
- 8.- Paiement des factures;
- 9.- Compte-rendu des comités :
 - 9.1 – *Conseillers*
 - 9.2 – *Inspecteur en bâtiment*
 - 9.3 – *Inspecteur en voirie*;
- 10 Vente pour non-paiement de taxes;
- 11- Dépôt du rapport annuel du service incendie de l'Agglomération;
- 12- Camionnette;
- 13- Service Patrouille Verte;
- 14- Mouvement Ose le Haut;
- 15- Varia ouvert;
- 16- Période de questions;
- 17- Fin de la séance.

2021-017 Résolution no 2021-017

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu que le conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 1^{er} mars 2021 avec varia ouvert.

ADOPTÉE

3) Dépôt des états financiers et rapport du vérificateur 2020

Madame Anne Marie Letarte, associée en vérification de la Firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton a déposé le rapport financier 2020 et donnée les explications au comité de travail plus tôt.

2021-018 résolution no 2021-018

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par la conseillère Martha Lévesque, il est résolu que le conseil municipal de Newport approuve et accepte le dépôt du rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 2020-12-31 présenté par Madame Anne Marie Letarte, associée au dossier.

ADOPTÉE

4) Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 1^{er} février 2021

2021-019 Résolution no 2021-019

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 1^{er} février 2021 est adopté.

ADOPTÉE

5) Période de question

Aucune question.

6) Correspondance

La liste de correspondance portant le numéro 2021-03-01 été remise aux Membres du conseil.

2021-020 Résolution no 2021-020

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau, il est résolu que la correspondance 2021-03-01 soit déposée aux archives et mis à la disposition de ceux qui désireraient en prendre connaissance.

ADOPTÉE

7) Autres sujets

1- MRC du Haut-François, Dominic Provost - Information sur le mandat de la MRC de favoriser les regroupements ou ententes pour la collection des matières résiduelles tout en contribuant à atteindre une couverture optimisée de la collecte du putrescible (bac brun). Suite à la rencontre du 16 février, l'ensemble est réceptif à recevoir des scénarios de collaboration et de mise en place de la collecte du bac brun.

2- MRC du Haut-François, Charles Laforest - Estimation pour la version administrative des règlements d'urbanisme. \$ 2 220.00 intégrer toutes les modifications de la réglementation dans un format document.

2021-021 Résolution no 2021-021

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que l'estimé à \$ 2 220.00 pour la version administrative des règlements d'urbanismes soit acceptée.

ADOPTÉE

3- MRC du Haut-François, Dominic Provost - Projet de résolution concernant les écocentres mobiles, demande d'adopter la résolution suivante :

2021-022 Résolution no 2021-022

CONSIDÉRANT QUE les écocentres mobiles sont une action du Plan de gestion des matières résiduelles (PGRM) de la MRC HSF;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François, coordonnateur du suivi du PGRM, souhaite que toutes municipalités de la MRC du Haut-Saint-François participent aux écocentres mobiles et s'engage par résolution;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a précisé cet objectif à son plan d'action 2021 et y a prévu la répartition des responsabilités avec les municipalités et les budgets nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a l'expérience nécessaire et a donc rassemblé les meilleures pratiques pour qu'un écocentre mobile connaisse le succès, à la fois en termes d'efficacité, de résultat et de coût;

CONSIDÉRANT QU'un des facteurs qui influence la participation citoyenne à valoriser ses matières résiduelles est la proximité du point de dépôt et que la MRC a pris l'engagement, à l'unanimité de son conseil, que soit instauré au moins une édition d'écocentre mobile dans chacune des municipalités de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE tout investissement en détournement de matières résiduelles de l'enfouissement par un modèle démontré efficace constitue une économie d'enfouissement et un meilleur retour de redevances pour les municipalités;

À CES CAUSES, sur la proposition de Martha Lévesque, appuyé par Jacqueline Désindes, IL EST RÉSOLU

QUE la municipalité de Newport collabore à ce projet en y investissant les ressources humaines et financières nécessaires, conjointement avec la MRC et que soit donc organisé au moins un écocentre mobile par année sur notre territoire.

ADOPTÉE à l'Unanimité.

8) Paiement des factures

La liste des comptes à payer en date du 2021-02-28 a été remise à tous les membres du conseil municipal.

9	Infothec (Implantation de version)	81.24 \$
20	Matériaux Prévost (Toilette cabane patinoire St-Mathias)	181.99 \$
24	Stanley et Danny Taylor trans.Inc (Matières résiduelles)	6 592.15 \$
26	MRC du HSF (téléphonie)	922.38 \$
32	Nielsens et Fils garage (Essence)	90.08 \$
33	Fonds information sur le territoire (Avis Mutations)	18.30 \$
35	Ville East-Angus (Cour municipale)	3 770.41 \$
111	SAAQ (Immatriculation tracteur, camionnette)	1 395.36 \$
141	Ville de Cookshire-Eaton (1 ^{er} vers. QP aggro)	53 547.75 \$
257	Régie Haut-Saint-François (Valoris)	5 512.10 \$
313	Association forestière des cantons (abonne. 2 ans)	70.00 \$
316	Raymond Chabot Grant Thornton (1er part. Audit 2020)	5 748.75 \$
458	Excavation Richard Blais & Fils (dénégement bur. Muni.)	977.29 \$
501	Laurie Brazel (Concierge février 2021)	300.00 \$
582	Sgnalilsation Kalitec (borne 9-1-1 manquantes)	511.64 \$

	Hydro Québec	1 581.83 \$
	Remise de février 2021	2 292.51 \$
382	Lyne Maisonneuve	\$ 271.94
	TOTAL DES COMPTES À PAYER :	83 865.72 \$
	LISTE DES CHÈQUES ÉMIS :	
	Salaire du Conseil	2 952.65 \$
	Salaire de février 2021	5 714.40 \$
	TOTAL DES CHÈQUES ÉMIS :	8 667.05 \$
	TOTAL	92 532.77 \$

2021-023 Résolution no **2021-023**

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par le conseiller Timothy Morrison, il est résolu que la directrice générale / secrétaire-trésorière est autorisée à payer les comptes du mois de la municipalité de Newport tel que présentés.

ADOPTÉE

9) Compte-rendu des comités

9.1) conseiller

Le conseiller Bowker informe sur l'Agglomération, construction de caserne à Sawyerville. Aussi le conseiller Bowker suggère de demandés les rapports d'inspection des bornes sèches.

Monsieur le Maire donne l'information de la réunion à la MRC, les boues de fosses septiques devraient être dirigés ailleurs. Aussi, il informe de la nouvelle version, plus accessible du programme FRR (Fond Région et Ruralité)

9.2) inspecteur en bâtiment

Le conseil prend connaissance du rapport de l'inspecteur.

8.3) inspecteur en voirie

Aucun rapport.

10) Vente pour non-paiement de taxes

La MRC du Haut St-François a adopté lors de la séance du conseil du 17 février, fixant la date de la vente pour défaut de paiement des taxes. La vente aura lieu le 2^e jeudi de novembre.

11) Dépôt du rapport annuel du service incendie de l'Agglomération

Le rapport n'a pas été déposé par le service de l'agglomération, aussi l'adoption par résolution est reportée.

12) Camionnette

Tous sont d'accord à ce que la direction fasse une demande de prix par Avis public pour la vente de la camionnette Dodge Ram 2007.

Aussi, la d.g. informe du prix pour installer une flèche de signalisation, 14 lampes del, fil 40 pi, montée sur la nouvelle camionnette

Ressort Charland Inc.	Flèche signalisation	\$ 2 280.00
	Support	\$ 310.25
MacPek	Flèche signalisation	\$ 1 036.83
	Support acier manuel	\$ 394.33
	Support motorisé	\$ 1 521.36
	Installation & Branchement	\$ 1 191.80

Signal

Zone Technologie

Fontaine Électronique

Le sujet de la signalisation est reporté à une prochaine séance.

13) Service Patrouille Verte

Madame Isabelle Doyon, adjointe, donne le résumé de la rencontre Teams, de l'offre de service Patrouille Verte avec Mme Daphnée Carmel du mouvement J'Y participe ainsi que quelques municipalités avoisinantes.

14) Mouvement Ose le Haut

La d.g. informe qu'une rencontre virtuelle de la démarche Ose le Haut, présentée par la MRC d'environ 1 heure se tiendra jeudi le 4 mars à 19 heures, entre le maire, direction générale ainsi que la personne pivot (Lyne Maisonneuve), et toute autre personne intéressée à participer.

15) Varia ouvert

16) Période de Questions

17) Fin de la séance.

2021-024 Résolution no 2021-024

Proposé par le conseiller Timothy Morrison, appuyé par le conseiller Jeffrey Bowker, il est résolu que la séance soit levée à 19H57

ADOPTÉE

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

Lionel Roy, maire

Lise Houle,
Directrice générale / secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT (Code Municipal, art. 961)
Je soussignée, Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance. Donné ce 1^{er} mars 2021.

Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière